N° 0 · 48. têtes restée dans la matrice.

M. Didelot.

accouchemens.

J'ai été chargé de rendre compte à l'académie de quatre observations, qui lui ont été envoyées par M. Didelot, M.^e en chirurgie à Remiremont, et son correspondant.

dans la 1.^re il s'agit d'une femme de 36 ans, grosse de son 1.^er enfant, et à terme; cette femme étoit en travail, et les eaux s'étoient écoulées depuis 24 heures ~~depuis~~ lors que M. Didelot fut appellé, et depuis douze heures les douleurs avoient presque cessé, celles qui arrivoient étoient lentes et entrecoupées, sans être expulsives. la tête de l'enfant étoit trop engagée pour aller chercher les pieds, et elle étoit située obliquement. M. Didelot crut devoir employer le forceps pour terminer cet accouchement; il le plaça deux fois sans succès; desolé et très embarrassé, dit il lui même, il alla chez lui pour prendre un autre forceps mieux travaillé, a son retour il trouva la tête si avancée, qu'il la tira avec ses mains; l'enfant étoit mort.

Il y auroit bien des choses à dire sur cette observation; mais il ne m'appartient ni de donner des leçons ni de critiquer, ce n'est pas ici ma mission; je me contenterai de dire que M. Didelot auroit pu se dispenser d'envoyer à l'académie une pareille observation, et qu'elle n'en peut faire aucun usage.

la seconde est sur une tête d'enfant restée dans la matrice, séparée du corps, qui avoit été tiré successivement par six sages femmes. M. Didelot conseilla des fomentations et des fumigations émollientes, et cette tête fut expulsée le lendemain, ainsi que le placenta au moien de quelques douleurs; cette femme a été dangereusement malade, mais elle s'en rétablie.

beaucoup d'observations prouvent qu'il est sage, dans bien des cas, de commettre à la nature le soin d'expulser une tête d'enfant restée dans la matrice; celle de M. Didelot en est une de plus; mais je ne

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 27 102,

voit pas pourquoi, d'après ses propres principes il voulut introduire la main dans la matrice, quoique cette femme, dit-il, fut si resserrée qu'il ne lui fut pas possible de porter le doigt dans le vagin sans causer de grandes douleurs; il me semble qu'il y a de sa part de l'inconséquence.

M. Didelot parle dans sa 3.e observation d'une femme qui étant en mal d'enfant ~~et n'ayant~~ n'avoit que des douleurs lentes; il reconnut que l'enfant présentoit la fesse gauche; il prit le parti de retourner, et l'amena aisément jusqu'au col; mais il fut arrêté à la tête, et employa inutilement toutes les manœuvres, dit-il; il sentoit une résistance qu'il ne pouvoit vaincre; ~~après avoir~~ il laissa les choses dans cet état, et dix minutes après il survint des contractions utérines dont il profita, et il tira l'enfant vivant.

avoir l'enfant vivant après avoir employé des efforts pour l'entraîner malgré la résistance qu'offroit la tête arrêtée au passage, et l'avoir laissé dix minutes en cet état, me paroît un événement heureux; je ne nie pas la possibilité de ce fait, mais je ne puis que féliciter ceux à qui il est arrivé et arrivera; à cela près cette observation ne présente non plus rien d'intéressant pour l'académie.

M.r Didelot pense que dans ces cas c'est la contraction de l'orifice de la matrice qui s'oppose à l'extraction de la tête de l'enfant, et que par les tentatives que l'on fait on irrite cet orifice on y occasionne un resserrement plus grand qui s'y oppose de plus en plus; cette théorie me paroît toute neuve, car outre qu'alors l'orifice ne joue aucun rôle, ce qu'il est loin de l'obstacle, cet obstacle dépend uniquement du peu de proportion entre le volume de la tête de l'enfant et le diamètre du bassin; je crois qu'il ne seroit pas hors de propos de le faire revenir de son erreur.

Enfin M.r Didelot termine par une observation sur une femme rachitique âgée de 27. à 28 ans grosse de son premier enfant, qui

en à terme, qui après avoir eu des convulsions violentes pendant une heure presque sans relache et sans connoissance, en fut delivrée par deux saignées et autres remedes indiqués; le lendemain elle fut prises des douleurs d'accouchement et est accouchée très heureusement en trois heures.

ceux qui pratiquent les accouchemens et qui ont vu des femmes à terme attaquées de convulsions violentes, ont rarement été aussi heureux que M. Dibelot, mais malgré ce rare succès je ne pense pas que l'academie puisse faire usage de cette observation

le 16 mars 1744.

[illegible signature]

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE